

Faculté de droit



Mineure en criminologie

Objectifs

La mineure en criminologie introduit à l'étude du crime, de la déviance, de la marginalité et du contrôle social et les initie aux disciplines de base de la criminologie.

Elle offre aux étudiants de sciences juridiques, de sciences politiques et sociales, de sciences psychologiques et de l'éducation et de sciences médicales une formation complémentaire dans un domaine proche. Elle peut constituer l'amorce d'une réorientation éventuelle et permet, dans ce cas, de réduire le volume des enseignements à suivre obligatoirement en 1ère année de master en criminologie.

Conditions et critères d'accès

Admission sans prérequis pour tout étudiant de 1er cycle UCL.

Formations accessibles au terme de la mineure**Majeures-mineures donnant un accès direct au(x) master(s) :**

Tout étudiant de 1er cycle UCL ayant suivi la mineure en criminologie à l'UCL a accès sans prérequis au master en criminologie.

Majeures-mineures donnant accès moyennant prérequis complémentaires au(x) master(s) :

Tout autre étudiant titulaire d'un diplôme universitaire de 1er cycle, a accès au master en criminologie moyennant prérequis éventuels totalisant 15 crédits au maximum. En fonction de son parcours, l'étudiant pourra être dispensé de l'un ou l'autre des cours ci-après.

| | | |
|-----------------|---|--|
| <u>ECRI1501</u> | Histoire de la criminologie[45h] (5 crédits)1q | Dan Kaminski |
| <u>ECRI1502</u> | Introduction aux sciences biomédicales en rapport avec la criminologie[30h] (4 crédits)2q | Frédéric Bonbled |
| <u>ECRI1504</u> | Eléments de droit pénal et de procédure pénale[60h] (6 crédits)2q | Damien Vandermeersch |
| <u>PSP1266</u> | Introduction à la psychologie clinique[45h+5h] (3 crédits)1q | Patrice De Neuter Etienne Dessoy Nady Van Broeck (coord.) |
| <u>ESPO1122</u> | Fondements du droit[40h] (3 crédits) | Gilberte Marchal Gilberte Marchal (supplée Henri Simonart) Henri Simonart Marc Verdussen |

Structure détaillée**Première partie - organisée en 2005-2006****I.- Cours obligatoires**

| | | |
|-----------------|---|------------------------------------|
| <u>ECRI1501</u> | Histoire de la criminologie[45h] (5 crédits)1q | Dan Kaminski |
| <u>ECRI1502</u> | Introduction aux sciences biomédicales en rapport avec la criminologie[30h] (4 crédits)2q | Frédéric Bonbled |
| <u>ECRI1503</u> | Introduction à la criminologie[30h] (6 crédits)2q | Isabelle Ravier Charlotte Vanneste |

Deuxième partie - organisée à partir de 2006-2007**I.- Cours obligatoires**

| | | |
|-----------------|---|----------------------|
| <u>ECRI1504</u> | Eléments de droit pénal et de procédure pénale[60h] (6 crédits)2q | Damien Vandermeersch |
| <u>ECRI1505</u> | Criminologie des populations marginalisées[30h] (3 crédits) | Christine Schaut |
| <u>ECRI1506</u> | Criminologie biologique[30h] (3 crédits) | Philippe De Witte |

Les bacheliers FLTR, FSA, ISP, MD, SC, TECO devront suivre soit le cours de Criminologie biologique soit le cours de Criminologie des populations marginalisées.

Le cours choisi ne pourra avoir été pris en compte dans le cadre d'un autre programme.

| | | |
|-----------------|--------------------------------------|--|
| <u>ESPO1122</u> | Fondements du droit[40h] (3 crédits) | Gilberte Marchal Gilberte Marchal (supplée Henri Simonart) Henri Simonart Marc Verdussen |
|-----------------|--------------------------------------|--|

PSP1266 Introduction à la psychologie clinique[45h+5h] (3 crédits)1q Patrice De Neuter Etienne Dessoy Nady
Van Broeck (coord.)

En fonction de son parcours, un étudiant pourra être dispensé du cours de Fondements du droit ou du cours d'Introduction à la psychologie clinique ou du cours d'Eléments de droit pénal et de procédure pénale.

II.- Cours au choix

Les **bacheliers en droit** complèteront leur programme pour atteindre **15 crédits** au moins grâce aux cours au choix cités ci-après.

DROI1504 Droit et gestion des conflits[30h] (6 crédits) Danielle Bastien Stéphanie Demoulin
Gilberte Marchal Jean-Louis Renchon
(coord.)

Un cours choisi parmi les cours de criminologie de la KULeuven (6 crédits)

Gestion de la mineure et de son inscription

Responsable académique: Professeur Fabienne Brion

Personne de contact : Mme Jeanine Zaorski-Bedynek

Modalités d'inscription:

Inscription dans la Faculté offrant le programme de la majeure.

Informations sur le contenu auprès du Secrétariat de l'Ecole de Criminologie.

Modalités d'organisation

Horaire de jour